



Communiqué de Presse du 30 mai 2005

Journée mondiale et nationale sans tabac
« *Les professionnels de la santé contre le tabac* »



En présence de M. le Conseiller d'Etat **Pierre-François Unger**,
ministre de la santé, en charge du département de l'action sociale et de la santé (DASS),

de M. Bernard Gruson, Président du Comité de Direction des Hôpitaux Universitaires de Genève, d'un-e Représentant-e de l'OMS, et de Mme Françoise Bonvallat, directrice de la Haute Ecole de Santé (HES),
Mme Monique Gerdil directrice du Centre de formation professionnelle santé-social (CEFOPS),
et M. Jean Barth, Président du Comité de l'Initiative populaire « Fumée passive et santé ».

Madame, Monsieur,

Le 31 mai 2005 est certainement la Journée mondiale et nationale sans tabac la plus riche depuis que le CIPRET-Genève existe, soit depuis 14 ans (création du Centre en avril 1991). Il en est de même pour OxyGenève, née en 1997 et réunie en association en 2000. Pour rappel, le CIPRET-Genève a reçu depuis sa création en 1991, le total soutien moral, politique et financier de la Direction générale de la santé (DGS) du Département de l'action sociale et de la santé (DASS) de Genève et de son Conseiller d'Etat Pierre-François Unger, actuellement en charge du DASS.

Quelle est la situation, en ce qui concerne la prévention du tabagisme en ce 31 mai 2005 :

- 1) Il est interdit de fumer aux mineurs de moins de 16 ans (Règlement sur la surveillance des mineurs J 6 20.04 Art. 1).
- 2) Juillet 2000, la publicité pour le tabac est interdite sur le domaine public et privé visible du domaine public [Arrêté relatif à la promulgation et à l'entrée en vigueur de la loi du 9 juin 2000 sur les procédés de réclame (8078)]. Un arrêt du Tribunal fédéral a confirmé la légitimité de l'interdiction en 2002.
- 3) L'Université de Genève est sans fumée depuis la rentrée universitaire de l'automne 2004
- 4) En décembre 2004, grande campagne genevoise d'affichage SGA, TPG et annonces Presse sur le thème de la fumée passive.
- 5) Lancement, le 25 janvier 2005, des Mardis du CIPRET-Genève, par Mme Corinne Wahl, infirmière tabacologue, coordinatrice du nouveau Centre de Tabacologie du CIPRET-Genève.
- 6) La Convention-Cadre de l'OMS sur le contrôle du tabac, signée par 168 Etats, dont la Suisse, en mai 2003, est entrée en vigueur le 27 février 2005 à l'OMS à Genève. La Suisse doit encore la ratifier.
- 7) Un projet de loi pour la protection contre l'exposition à la fumée passive a été déposé le 5 avril dernier par des députées et députés au Grand Conseil genevois. Celui-ci a été renvoyé à la Commission judiciaire.
- 8) Une Initiative populaire cantonale constitutionnelle intitulée « Fumée passive et santé. Pour la protection de toutes et tous contre l'exposition à la fumée du tabac dans les lieux publics intérieurs ou fermés » a été déposée à la Chancellerie. La récolte de signatures a démarré le 4 mai 2005. Délai pour les 10'000 signatures le 5 septembre 2005.
- 9) En mai 2005, nouvelle grande Campagne genevoise d'affichage TPG sur le thème de la fumée passive.

- 10) Parution le 27 mai 2005 du Livre sur l'Affaire Rylander « Infiltration. Une taupe à la solde de Philip Morris », écrit par les deux journalistes Sophie Malka et Marco Gregori et paru aux Editions genevoises GEORG.
- 11) A partir de demain 31 mai 2005, Les Hôpitaux Universitaires de Genève étendront à l'ensemble de leurs locaux l'interdiction générale de fumer.
- 12) Par ailleurs, nous avons reçu le 27 mai 2005 les premiers chiffres du sondage genevois érasme® sur la perception de l'interdiction de la fumée dans les établissements publics du Canton de Genève, ainsi que la répartition de la population genevoise en fumeur régulier et occasionnel, non-fumeur et ex-fumeur.

Programme mai 2005 et déroulement de la Journée mondiale et nationale sans tabac du mardi 31 mai 2005

Du 9 mai au 5 juin

Grande campagne d'information et de sensibilisation de la population genevoise sur le thème de la fumée passive (campagne faisant suite à celle de décembre 2004), et sur le thème de l'OMS, sur les Transports publics genevois (TPG, trams et bus).

Vendredi 27 mai à 10h

Conférence de presse pour le lancement du Livre édité par les Editions Georg, « Infiltration. Une taupe à la solde de Philip Morris », écrit par les deux journalistes genevois Sophie Malka et Marco Gregori, sur le thème du procès de l'Affaire Rylander.

Lundi 30 mai à 16h30

Conférence de presse avec le ministre genevois de la santé, M. le Conseiller d'Etat Pierre-François Unger, en charge du Département de l'action sociale et de la santé (DASS), les représentants-es de l'OMS, des Hôpitaux universitaires de Genève, des Haute écoles de santé, du Centre de formation professionnel santé-social et du Comité d'Initiative populaire cantonale constitutionnelle « Fumée passive et santé ».

Mardi 31 mai

- **Stand à l'OMS, de 11h à 14h**, avec M. Francis de Riba sur le thème de la Journée dédiée aux professionnels-elles de la santé contre le tabac.

- **Stand de 10h à 18h sur la Place du Molard avec récolte des signatures** pour l'Initiative « Fumée passive et santé ».

- **Le comédien genevois Philippe Cohen** se produira à 2 reprises, en théâtre d'improvisation, dans 2 écoles genevoises de professionnels-elles de la santé et du social, prestation organisée par Mme Corinne Wahl, infirmière tabacologue, coordinatrice du Centre de tabacologie du CIPRET-Genève.

9h30-10h15 Ecole d'Hygiénistes dentaires, bd de la Cluse 16, Genève

11h45-12h30 Aula Haute Ecole de Santé (HEDS), av. de Champel 47, Genève.

- **8 stands sur 8 lieux des Hôpitaux universitaires de Genève (HUG).**

- **Diverses activités dans les Ecoles genevoises avec les infirmiers-ières et les éducateurs-trices à la santé du Service de santé de la jeunesse**, en collaboration avec des **groupes santé des établissements scolaires.**

- **Stands à l'Université de Genève.**

- **A 18h30, Assemblée générale de l'APRET-CIPRET-Genève** au Service de santé de la jeunesse (Office de la jeunesse).

Développons quelques points :

1) Premiers chiffres du sondage érasme[®] de mai 2005

Source: Institut Érasme *Étude sur la perception de l'interdiction de la fumée dans les établissements publics du Canton de Genève* Mai 2005

Sur la perception de l'interdiction de la fumée dans les établissements publics du Canton de Genève :

L'interdiction totale de fumer dans les établissements publics genevois bénéficie d'une grosse cote de popularité. En effet, près de 70% de la population est favorable à une telle mesure, selon une étude réalisée en mai 2005 par l'institut Érasme portant sur un échantillon représentatif de 606 personnes. Cette étude montre de plus que 80% des non-fumeurs sont favorables à une interdiction totale de fumer, qui obtient aussi l'adhésion de 40% des fumeurs. Le motif invoqué très majoritairement (63%) pour justifier une telle mesure est la protection de la santé des personnes (clients ou employés) contre l'exposition à la fumée passive. Seules 6% des personnes interrogées indiquent qu'une interdiction totale n'est pas justifiée parce que c'est au patron ou au gérant de décider s'il veut interdire la fumée dans son établissement, et un nombre encore plus faible (2%) sont d'avis que les personnes doivent pouvoir être libres de fumer dans ces établissements. Pour plus de la moitié des répondants (52%), la mesure ne modifierait pas le comportement au niveau de la fréquentation des établissements publics. Pour les autres, 31% fréquenteraient plus souvent les établissements publics et 16% moins souvent. Dans l'ensemble, une mesure d'interdiction totale aurait donc pour conséquence une plus grande fréquentation des établissements publics. Ce dernier résultat est compatible avec les expériences faites dans d'autres pays et d'autres villes qui ont banni la fumée des établissements publics.

ainsi que la répartition de la population genevoise

fumeur régulier 25%
fumeur occasionnel 9%
non-fumeur 37%
ex-fumeur 29%

Il faut relever nettement plus de fumeurs parmi les moins de 30 ans (et tout particulièrement de fumeurs quotidiens). Il faudra affiner ces chiffres afin de cibler des campagnes spécifiques.

2) Décision des Hôpitaux Universitaires de Genève (HUG) d'étendre, dès demain 31 mai 2005, à l'ensemble de leurs locaux l'interdiction générale de fumer (Cf. le Communiqué de Presse des HUG du 25 mai 2005 annexé dans le Dossier de Presse)

Le Comité de direction des Hôpitaux universitaires de Genève (HUG) a adopté lundi soir le principe d'une interdiction générale de fumer dans les HUG. La journée mondiale sans tabac, le 31 mai prochain, a été symboliquement choisie comme date d'entrée en vigueur de cette décision. Son application se fera de manière progressive afin de tenir compte des spécificités de chaque lieu de soins. Une campagne d'information de tous les publics de l'hôpital ainsi que des actions de sensibilisation et de formation du personnel pour gérer la dépendance, notamment chez les patients, seront déployées dès le 31 mai sous l'égide du Groupe Tabac ou Santé des HUG.

A partir du 31 mai prochain, les HUG étendront à l'ensemble de leurs locaux l'interdiction générale de fumer. Les espaces fumeurs qui subsistaient dans la politique actuelle des « Lieux de santé sans fumée mais pas sans fumeurs » seront progressivement supprimés afin de tenir compte des spécificités propres à chaque lieu de soins. Cette décision, qui concerne le personnel aussi bien que les patients, a été prise lundi soir par le Comité de direction des HUG sur la base d'une proposition de stratégie élaborée par le Groupe Tabac ou Santé, en charge des questions liées à la prévention du tabagisme au sein des HUG. La date du 31 mai prochain, qui marque la journée mondiale sans tabac, a été choisie symboliquement pour l'entrée en vigueur de cette décision. L'édition 2005 de cette journée est consacrée au thème "les professionnels de la santé contre le tabac". En effet, le tabagisme actif et passif, dont la nocivité est largement démontrée, est un problème majeur de santé publique. Il constitue la première cause de morbidité et de mortalité évitable. On estime dans notre pays que 15% des décès et 7% des hospitalisations sont liés au tabac.

Mesures d'accompagnement. Conscients de la dépendance physique et psychologique induite par la nicotine et les symptômes de sevrage que peut engendrer l'arrêt brutal de la cigarette, les HUG élaborent des mesures d'accompagnement pour les patients et le personnel fumeurs. Les mesures mises en place pour les patients prévoient autant l'information et le conseil aux patients (identification du statut tabagique, conseils pour arrêter de fumer), que l'aide concrète à l'arrêt du tabac. Ainsi, les HUG offriront à tout patient hospitalisé des consultations spécialisées par des infirmières spécialistes cliniques, un accompagnement dans sa démarche d'arrêt du tabac et des traitements médicamenteux sous forme de substituts en nicotine pour soulager les symptômes de sevrage. A sa sortie, le patient sera orienté vers des structures adaptées, comme la consultation médicale individuelle spécialisée en policlinique de médecine. Des mesures similaires seront mises en place pour les collaborateurs des HUG. Les consultations en tabacologie, qui s'élèvent aux HUG à plus de 1800 par an (1016 consultations hospitalières et 861 consultations ambulatoires en 2004), montrent que l'hospitalisation est un moment favorable à une désaccoutumance au tabac. Un hôpital sans fumée est un encouragement dans ce sens.

Avec cette stratégie, les HUG se positionnent comme un acteur de la santé publique, conformément au label reçu en 2002 "Hôpitaux promoteurs de santé". Ils ancrent leur action dans le programme national pour la prévention du tabagisme de l'Office fédéral de la santé publique (OFSP) et dans la convention cadre de l'Organisation mondiale de la santé (OMS), prévoyant des mesures de protection efficaces contre la fumée passive dans les lieux de travail, les espaces clos, les transports publics et autres lieux publics.

3)

Initiative populaire cantonale

Fumée passive et santé

Pour la protection de toutes et tous contre l'exposition à la fumée du tabac dans les lieux publics intérieurs ou fermés

Comme vous le savez, une initiative constitutionnelle, intitulée « Fumée passive et santé », a été lancée à Genève au début du mois de mai. Son but est la protection de l'ensemble de la population contre l'exposition à la fumée du tabac dans les lieux publics intérieurs ou fermés.

Cette initiative a d'emblée reçu un accueil enthousiaste de la part de la population genevoise. Un Comité de soutien s'est constitué pour apporter son appui moral et pratique au groupe de citoyennes et citoyens qui a déposé l'initiative. Au vu de l'engouement observé, il est envisagé de clore la collecte des signatures à la fin juin, soit à mi-parcours du temps officiellement accordé - ce qui permettra de gagner deux mois pour la suite du processus. Pour y parvenir et pour préparer la campagne qui va suivre en vue de la votation, le Comité veut mobiliser toutes les énergies et les aides disponibles en donnant la possibilité à chacune et chacun de devenir membre du Comité de soutien, et

de pouvoir, le cas échéant, participer à la récolte des dernières signatures afin de tenir le calendrier proposé.

Documents à disposition sur Internet :


- Argumentaire de l'OMS sur le thème de la Journée (français-anglais) et site internet de l'OMS <http://www.prevention.ch/jmst05omsfren.pdf> et <http://www.who.int/tobacco/communications/events/wntd/2005/en/> et <http://www.who.int/tobacco/resources/publications/wntd/2005/en/>
- Activités genevoises liées à la Journée <http://www.prevention.ch/jmst05geneve.pdf>
- Campagne genevoise décembre 2004 sur la fumée passive <http://www.prevention.ch/fp2004.htm>
- Initiative populaire cantonale constitutionnelle et site internet <http://www.prevention.ch/cp030505.pdf> <http://www.prevention.ch/sansfume.htm>
- Campagne genevoise mai 2005 sur la fumée passive et site Journée mondiale sans tabac 2005 <http://www.prevention.ch/fp2005.htm>
- HUG sans fumée dès le 31 mai 2005 <http://www.prevention.ch/hugnfc250505.pdf>
- Lancement du Livre « Infiltration » <http://www.prevention.ch/jmst05cp270505.pdf> <http://www.prevention.ch/rylanderpm.htm>
- Pré-Communiqué de Presse du 30 mai 2005 du CIPRET-Genève <http://www.prevention.ch/jmst05precp300505.pdf>

Vous pouvez consulter le présent Communiqué de Presse à l'adresse : <http://www.prevention.ch/jmst05cp.pdf> .

Je demeure à votre disposition.

Nous vous remercions de votre attention et vous prions d'agréer nos très cordiales salutations.

Jean-Luc Forni
Président du CIPRET-Genève


Dr Jean-Charles Rielle,
Médecin responsable du CIPRET-Genève
Natel 078 892 35 61

Pascal Diethelm
Président D'OxyGenève
Natel 079 507 98 02

Annexes mentionnées.

